🏌️ RÈGLEMENT

Compétition de Matchplay de l'AS du Golf de Margaux

1. **Principe général**

La compétition se joue en Match Play Net, conformément aux Règles de Golf R&A / USGA et aux règles locales du club.
• Chaque match oppose deux joueurs.
• Le vainqueur est le joueur qui gagne le plus de trous sur le parcours.

Le championnat de match-play se déroule en deux phases, une phase dite « de classement » et une phase finale comportant un tableau principal et un tableau de consolation.

Les exemples ci-après sont présentés pour une estimation de 40 joueurs. Les organisateurs se réservent le droit de changer les structures de poule et des tableaux finaux en fonction du nombre de personnes inscrites.

Pour toute question vis-à-vis de ce règlement ou du déroulement, vous pouvez joindre Julien JACQUIN au 0674382964.

2. **Inscriptions et droit de jeu**

Afin de pouvoir participer au championnat de match-play, les joueurs doivent respecter les conditions suivantes :

• Avoir sa licence et son certificat médical à jour au moment du démarrage de la compétition

• Être membre de l'AS du Golf de Margaux

• S'être acquitté du Droit De Jeu unique (25€) pour l'ensemble de la compétition

3. Calendrier

Le calendrier est le suivant :

Inscriptions jusqu'au 14 Mars

Tour de qualification – Du 15 Mars au 15 Juillet : Les joueurs d'une même poule sont libres de se rencontrer aux dates qu'ils le souhaitent durant cette période. L'ensemble des rencontres devra être réalisé au 15 Juillet, sous peine de match déclaré « Nul ».

Tableaux finaux : Du 15 Juillet au 05 Décembre - Le calendrier des tableaux finaux sera précisé lors de son édition. Si le match n'est pas joué avant la date butoir, le résultat du matchplay sera déterminé par tirage au sort.

La remise des prix du matchplay sera réalisée lors de l'AG de l'AS le 06 Décembre 2026.

3. **Handicap et calcul du net**

• Le handicap pris en compte est le handicap de jeu du jour (index officiel à jour arrondi à l'entier inférieur).

• Tout index supérieur à 36 sera ramené à 36.
• Afin de déterminer le nombre de coups rendus, le calcul est le suivant : (Index joueur plus élevé – Index joueur plus bas) /2.

Exemple : *Jean a un handicap de 26,7. Benoit a un handicap de 12,4.*

Le nombre de coups rendus pour Jean est de : (26-12)/2 = 7. Jean aura donc 7 coups rendus.

Le joueur ayant le handicap le plus élevé reçoit :
• 1 coup rendu sur chaque trou classé de 1 à X selon le Handicap des trous du parcours.

Dans l'exemple précédent, Jean reçoit donc 1 coup rendu sur les trous dont les handicaps sont de 1 à 7.

4. **Déroulement du match**

• Le match se joue sur 18 trous (sauf accord des deux joueurs avant le démarrage de la partie ou un match sur 9 trous peut être joué – en cas de désaccord, le match se fera sur 18 trous).
• Un trou est gagné par le joueur ayant le meilleur score net sur le trou.
• En cas d'égalité nette sur un trou : trou partagé.

5. **Fin du match**

• Le match se termine lorsqu'un joueur mène avec un nombre de trous supérieur au nombre de trous restant à jouer.

Exemples :
• *3 & 2 : 3 points d'avance (3UP) avec 2 trous restant à jouer*
• *1 up : victoire au 18*
• *All square après 18 trous → voir article 6*

6**. Égalité**

En cas d'égalité après 18 trous :

1. En phase de poule :
    a. Le match s'arrête et les deux joueurs sont à égalité.
2. En phase de tableau finale :
    a. Le match se poursuit en mort subite trou par trou en jouant les Trous n°1 et n°18 jusqu'à départage.
    b. Les coups rendus s'appliquent de nouveau de la même manière que lors du match.
    c. Le premier joueur qui gagne un trou remporte le match.

7**. Ordre de jeu et départs**

• Le joueur gagnant le trou précédent a l'honneur au départ suivant.
• Sur le premier trou, le joueur ayant le handicap le plus bas a l'honneur.
• Les départs se font comme suit :
- Hommes : Départ jaune
-Femmes : Départ rouge

8**. Score et validation**

• Les joueurs sont responsables mutuellement du respect des règles et du décompte des coups.
• À la fin du match, le résultat est communiqué aux organisateurs (ex : X gagne 2 & 1 – Voir §1 pour le contact).

9**. Phase de poule**

La première phase de la compétition (phase de classement) se déroule de la manière suivante :

• X poules de 5 ou 6 joueurs maximum
• 4 matchs garantis par joueur
• Classement par points (Victoire 3 / Egalité 1 / Défaite 0)
• Pas de play-off en phase de poules

10**. Phase finale (Tableau principal et consolation)**

10.1 Accès

• Les 1ers et 2e de chaque poule pour le tableau principal (16 joueurs)
• Les 3ème, 4ème et 5ème de chaque poule pour le tableau de consolation (24 joueurs)

En cas d'égalité de points entre deux joueurs à l'issue de la phase de poule, le classement sera défini en fonction du joueur ayant remporté le match lors de leur rencontre.

Si les deux joueurs avaient fini égalité, le classement sera déterminé par le joueur ayant remporté le match avec le plus d'écart de points lors de la phase de poule.
En cas d'égalité parfaite à l'issue de ce départage, un tirage au sort sera réalisé.
Exemple :
Benoit et Jean ont fini 2ème ex-aequo avec 7 points (2 Victoires – 1 Egalité – 2 Défaites) et étaient à égalité sur leur match.
Benoit a gagné l'un de ses matchs de poule avec un score de 3&2.
Jean a gagné l'un de ses matchs de poule avec un score de 5&4.
Jean termine 2ème et Benoit 3ème.

10.2 Format
Les tableaux sont à élimination directe. Le joueur vainqueur est qualifié pour le prochain tour (1/4 – ½ - Finale), le joueur perdant est éliminé.
• Matchs en Match Play Net – 18 trous (idem phase de poule)
• Play-off **obligatoire** en cas d'égalité (Le playoff sera réalisé en jouant en alternance les trous n°1 et n°18 jusqu'au départage – Les coups rendus sur ces trous sont identiques à ceux de la partie – Si un joueur avait un coup rendu au n°1 et 0 au 18, il aura un coup rendu au n°1 et 0 au 18)

11**. Comportement et esprit du jeu**
• Le match play repose sur la sportivité, le respect des règles et de l'adversaire.
• Toute contestation doit être réglée avant de quitter le green du trou concerné.

12**. Cas non prévus**
• Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le bureau de l'AS (voir contact au §1), dont la décision est sans appel.